



Dispositif Intégré ITEP
Plein Air
132 Avenue de Bordeaux
33510 Andernos
Téléphone : 05 56 82 23 14

Association pour la
Réadaptation et
l'Intégration
Dispositif Intégré ITEP
Prestataire spécialisé
Hôpital de jour
SAMSAH
ASAIS
Espace rencontres

Rapport d'activité 2019

DITEP Plein Air

Sommaire

INTRODUCTION

Le contexte page 4

- A - Association gestionnaire
- B - Dispositif ITEP
- C - La dimension ambulatoire
- D - Démarche qualité
- E - Projet d'établissement

Les indicateurs d'activité page 13

- Profil des jeunes
- Mesures de protections
- Scolarisation

Focus, le virage inclusif page 16

- A - Inclusions individuelles
- B - Inclusions collectives
- C - Unité d'enseignement

Partenariats page 22

- Scolarité
- ASE
- Dimension thérapeutique
- Dimension culturelle, sportive et environnementale

Les ressources humaines page 24

- Mouvement du personnel
- Les absences
- Formation
- DUERP

Prospectives page 27

INTRODUCTION

Le rapport d'activité 2019 témoigne de la dynamique qui a traversé le DITEP Plein Air tout au long de cette année suite à l'inclusion au sein de l'Association ARI. Durant toute cette période de changements, les professionnels se sont attachés à garantir une qualité d'accompagnement pour les enfants et adolescents, en s'appuyant sur les fondements liés à l'histoire de l'ITEP Plein Air et en faisant preuve d'une certaine créativité pour intégrer les nouvelles orientations du secteur.

I- Le contexte

L'année 2019 a été placée sous le signe du changement avec son lot d'espérances et d'inquiétudes, car au-delà de la question de l'Association gestionnaire, il s'agissait aussi de se déployer en Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique avec une nouvelle équipe de direction. Si le challenge s'avérait élevé et couteux, la mobilisation de tous les acteurs aura permis un passage dans le respect des personnes et de la culture d'établissement.

II- Les indicateurs d'activité

Ce respect a toute son importance car au moment de ces multiples changements, différentes tensions auraient pu venir entraver le bon fonctionnement de l'établissement. Les différents indicateurs retenus nous permettent d'observer certaines évolutions dans les pratiques et comment progressivement les professionnels intègrent les nouvelles orientations. La mise en place de nouveaux outils, notamment le DUDUP, vient contribuer à un meilleur suivi de ces prestations.

III- Focus, le virage inclusif

Pour cette année, nous proposons de faire un focus sur la prise en compte du virage inclusif, ou comment transformer l'injonction en une opportunité. Ce défi les enseignantes du DITEP Plein Air l'ont relevé et la plus-value qui s'en dégage mérite de s'y attarder.

IV- Partenariats

Le déploiement en DITEP, suppose le passage d'une logique de place à une logique de parcours, cela a été suffisamment répété lors des temps de réflexion autour du décret. Pour autant le travail en partenariat ne peut se créer, il nécessite le dépassement de certaines frontières et un long travail d'acculturation, qui n'est pas toujours possible tant les différents acteurs sont eux-mêmes en tension dans leur propre périmètre. Tout au long de l'année 2019, localement des initiatives ont permis des coopérations intéressantes dans différents domaines.

V- Les ressources humaines

La reprise de l'ITEP Plein Air par l'Association ARI nécessitait la levée d'obstacles juridiques et financiers. Ce travail accompli par les professionnels du siège, notamment la responsable RH, les salariés du DITEP ont pu s'inscrire dans une nouvelle dynamique et bénéficier des effets de la mutualisation. Malgré ces changements, attendus par les professionnels, certaines tensions subsistent et l'absentéisme élevé reste préoccupant.

VI- Prospectives :

De multiples changements sont venus rythmer l'année 2019 et de nombreux projets ont pu être menés ou se dessiner. L'écriture de ce rapport d'activité est une première occasion de faire une pause et d'envisager des pistes d'amélioration pour l'année 2020. La formalisation du projet d'établissement en sera l'élément principal afin de poursuivre pour les cinq prochaines années le déploiement en DITEP sur le territoire BARVAL.

I - Le contexte

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Comme évoqué en introduction, l'année 2019 s'inscrit sous le signe du changement :

A - Association gestionnaire :

Après plusieurs mois de travaux qui ont mobilisé, le Président, le Conseil d'Administration, le Directeur Général, la Directrice Générale adjointe et l'ensemble des professionnels du siège, l'ITEP Plein Air a intégré l'ARI au 01/01/2019.

Bien qu'elle fût attendue, cette reprise suscitait de l'inquiétude et bien des questions de la part des professionnels. Le travail important réalisé notamment par Patricia RIERA et la reprise de l'ensemble des contrats de travail a permis de mettre en avant le souci affiché par l'ARI de garantir aux salariés de Plein Air un traitement équitable de la situation de chacun. Le passage de la convention 51 à la convention 66 s'est donc réalisé au bénéfice des salariés, et aucun d'eux n'a été amené à partir dans ce cadre-là.

Sabine GUYOT pour la partie financière et Dominique MAISON sur la dimension projective ont, elles, œuvré à l'intégration de Plein AIR au CPOM de l'ARI. Ce travail parfois invisible a contribué au passage en Dispositif, ce qui aujourd'hui permet au DITEP Plein Air de s'inscrire pleinement sur le territoire BARVAL et d'avoir une offre de service conforme au décret et aux autres DITEP de l'ARI : Accueil de jour, internat et accompagnement ambulatoire.

Intégrer l'ARI c'est aussi s'inscrire dans une dynamique associative et s'approprier de nouveaux outils. Là encore nous avons pu nous appuyer sur l'expertise de Geoffroy SARAUDIE avec l'ouverture des comptes, l'extension des outils de communication, la mise en place du DUDUP, la formation de la secrétaire et de l'assistante sociale. Ces dernières ont pu bénéficier de l'entraide entre établissements et de l'expérience de leurs collègues de Millefleurs et de St Denis en se rendant sur les différents sites pour compléter leurs formations accélérées.

Concernant la partie facturation et comptabilité, le démarrage fut plus compliqué avec une première expérience externalisée qui n'a pas offert les résultats attendus. Le retour à un traitement interne avec le recrutement d'une comptable, le soutien de Sullivan DARRIEUTORT et de Sabine GUYOT ont permis de rétablir un équilibre du traitement comptable et financier.

Enfin et non des moindres l'écriture du projet d'établissement et l'évaluation interne venaient mettre à contribution Dominique MAISON et Audrey MARCEL. Ce travail est en cours et se poursuit.

Ce petit détour pose bien le contexte dans lequel a démarré l'année 2019 (sans oublier le travail déjà réalisé en 2018) et vient souligner le coût d'entrée d'une reprise notamment pour les professionnels du siège et le Directeur Général.

B - Dispositif ITEP

Conformément aux textes en vigueur et à l'intégration du CPOM, l'ITEP Plein Air est passé en Dispositif en continuant à proposer un accueil de jour, un accueil en internat et en ajoutant une modalité d'accompagnement en ambulatoire.

Ce passage débuté fin 2018 et concomitant à la hausse des effectifs (passage de 35 à 44 enfants et adolescents) a nécessité un travail important de la part des professionnels pour maintenir une certaine qualité de service et absorber le flux de nouvelles demandes d'admission.

Ce passage en dispositif a permis de répondre à la problématique d'un public pour qui une demande d'orientation en SESSAD était envisagée mais non formulée en raison d'une absence d'offre de service sur le territoire Bassin d'Arcachon Val de Leyre. Alors que l'ITEP avait du mal à réaliser son activité faute d'admissions, le DITEP Plein Air présente une liste d'attente d'une douzaine de personnes fin 2019.

Plusieurs constats peuvent être faits après une année de fonctionnement :

- L'entrée sur le dispositif se réalise par le biais de l'accompagnement en ambulatoire et le nombre d'élèves qui restent inscrits dans leur école d'origine est en augmentation.
- Des situations d'élèves présentées comme stables et pour lesquelles un accompagnement en ambulatoire était préconisé, apparaissent beaucoup plus complexes et très vite il faut passer sur une modalité d'accueil de jour, car la scolarité ne tient pas du tout.
- Le travail en partenariat avec l'éducation nationale est à repenser, car le DITEP est souvent interpellé en qualité de « pompier de service » et là où par le passé il était question d'accompagner et de soutenir l'inclusion, aujourd'hui il est souvent demandé de reprendre l'élève et de suspendre la scolarité.
- Pour les éducateurs, c'est une nouvelle modalité de travail car il faut aussi faire avec l'absence du jeune dans les murs, là où longtemps l'action éducative en ITEP se basait sur l'intra-muros, les dynamiques de groupes et la permanence.
- Les moyens déployés en externe (temps de déplacements longs) font défaut en interne.

C - La dimension ambulatoire :

Pour le DITEP Plein Air, l'intégration de la dimension ambulatoire à son offre de service est une grande première puisque de tous temps la création d'un SESSAD avait été refusée par les autorités malgré les études, notamment celle du CREAL, qui en démontraient la nécessité.

Dans une première période allant de janvier à juillet 2019, l'offre ambulatoire s'est développée à partir du groupe adolescent où 20 jeunes adolescents bénéficiaient d'un accompagnement intra et extra-muros. Si ce fonctionnement était porteur de souplesse, il nécessitait une très importante coordination au sein de l'équipe, et très vite des difficultés liées à la perte de repères et de permanence sont apparues. Pour les jeunes les plus en difficultés ce mouvement permanent créait de l'instabilité et de l'agitation.

Depuis septembre 2019, nous expérimentons un nouveau fonctionnement avec un espace d'accompagnement ambulatoire pour 15 jeunes en parallèle aux groupes d'accueil de jour.

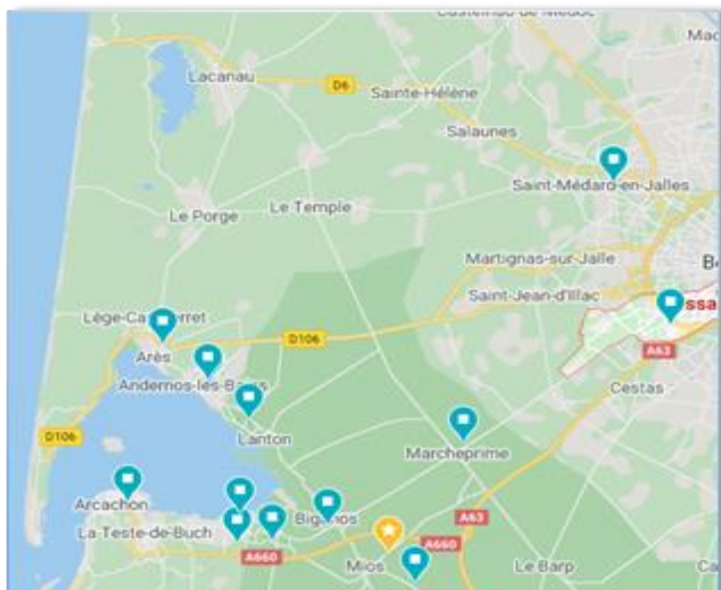
Cet espace d'accompagnement ambulatoire vise à répondre aux besoins d'enfants et adolescents en capacité de soutenir une scolarité en milieu ordinaire et pour lesquels un accueil intra-muros ne se justifie pas ou plus.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cet accompagnement s'inscrivent dans l'ensemble de l'environnement des enfants et adolescents et prennent diverses modalités :

- Elaboration et Coordination du projet du jeune
- RDV ponctuels et/ou réguliers avec les équipes pédagogiques (enseignants, AESH, CPE, AED, prof principal, principal adjoint, principal de collège, psychologue scolaire)
- Mise en place d'un atelier éducatif au sein d'un collège
- Mise en place d'ateliers éducatifs en interne
- Accompagnement vers l'autonomie des déplacements
- Rencontres de professionnels pour la mise en place et l'évaluation de stages
- Liens avec les familles et familles d'accueil (rdv officiels, entretiens téléphoniques, PPA, retour des conclusions de synthèse)
- Participation aux Equipes de Suivi de Scolarité
- Liens avec les partenaires médico-sociaux (AED rénovation, AEMO OREAG, MECS du Moulleau, SESSAD ADAPEI, médecin scolaire, psychologue libéral, MDSI Mérignac)
- Accueil et entretiens individuels avec les jeunes concernés
- Participation aux réunions internes et externes
- Organisation de séjours et activités durant les périodes de vacances scolaires
- Soutien à l'intégration dans l'environnement, activités périscolaires, inscription en club ou autres.
- Accompagnement et organisation des soins et/ou rééducations en lien avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Secteurs d'interventions géographiques :

Collège de Mios
Collège de Marcheprime
Collège de Gujan Mestras
Collège d'Arcachon
Collège d'Andernos
Collège du Teich
Collège de Biganos
Ecole élémentaire d'Arès
Ecole élémentaire d'Andernos
Ecole élémentaire de Lanton
Ecole élémentaire de Lillet (Mios)
Lycée de la mer à Gujan
EREA de Pessac
Lycée Duperier à Saint Médard



Constats :

L'attribution d'un espace dédié au pôle ambulatoire dans l'enceinte de l'établissement permet aux jeunes et aux professionnels de mieux se repérer dans cet entre-deux (entre l'établissement et le dehors). Le projet architectural de Mios est pensé dans ce sens.

Cette modalité d'intervention est maintenant repérée par les partenaires et les demandes d'admission sont en nombre croissant. Cela permet plus de souplesse dans la prise en compte de besoins spécifiques de certains jeunes

Malgré l'étendue du territoire, la capacité à proposer un accompagnement soutenu permet de ne plus avoir à intervenir dans l'urgence.

La mise en place de temps de réunion spécifique au Pôle ambulatoire, permet une réflexion sur le sens de l'intervention et contribue à l'évolution des pratiques.

Progressivement un réseau de partenaires se construit et des échanges entre professionnels viennent enrichir la pratique des uns et des autres.

Si l'intérêt du déploiement en DITEP est indéniable, l'augmentation du nombre de jeunes accompagnés en ambulatoire nécessite beaucoup plus de temps qu'une intervention intra-muros.

Le travail en ambulatoire est source de nombreuses sollicitations, et il apparaît de plus en plus nécessaire de formaliser les actions menées pour un meilleur suivi. La généralisation de l'utilisation du DUDUP est à envisager pour une meilleure coordination.

Enfin si les premières actions sont principalement dirigées vers le milieu scolaire, il semble tout aussi intéressant de développer des actions avec d'autres acteurs de la vie associative, sportives et autres missions locales, point accueil jeunes....

D - Démarche qualité

Introduction commune et générale.

Le travail relatif à la mise en place d'un Cercle Ethique s'est poursuivi en 2019, comme évoqué en 2018, dans les différents rapports d'activité des établissements et services de l'association. La journée associative 2019 s'est donc tenue le samedi 05 octobre au sein de l'IRTS sur le thème « L'éthique, une philosophie d'action pour les intervenants sanitaires et médico-sociaux ? ». Cette journée était destinée aux professionnels de l'association mais également aux personnes accompagnées par les établissements et services de l'ARI, ainsi qu'à leurs proches et à quelques partenaires de l'association. Si de nombreux professionnels étaient au rendez-vous, très peu de personnes accompagnées et de familles ont pu faire le déplacement. Il semble selon les retours que nous avons pu avoir, que le choix du samedi et l'absence de solutions de gardes d'enfants aient pu constituer des freins à leur participation. Il faudra prendre en compte ces éléments dans l'optique des futures manifestations associatives de ce type.

Cinq intervenants ont accepté de participer à cet événement afin d'y apporter leur éclairage :

-Madame Marie-Paule COLS, membre de la Commission « Ethique et déontologie du travail social » du Haut Conseil du Travail Social.

-Madame Fabienne NOE, Docteur en Droit, Membre permanent du Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques pour les pratiques sociales (CNADE) ;

-Monsieur Raphaël BOULLOUDNINE, Psychiatre, formateur, assurant des supervisions et analyses de la pratique pour des intervenants formés aux « soins orientés rétablissement en santé mentale », animateur de la journée ;

-Monsieur Philippe MERLIER, philosophe, auteur, parmi d'autres publications, de « Philosophie et éthique en travail social » (Presses de l'EHESP, 2013 - Une seconde édition, revue et augmentée, est au travail, etc.) ;

-Madame Claire CAPELLI, Formatrice à l'ITS de Pau, auteur d'un mémoire de DEIS consacré à l'éthique.

Outre la clarification de la notion d'éthique et des manières de l'opérationnaliser, l'objectif de cette journée était également de mesurer l'intérêt des professionnels et des instances de gouvernance associative en matière de création d'un Cercle éthique. Un questionnaire de satisfaction a été distribué à cette occasion et a pu confirmer l'intérêt des professionnels pour la création d'une telle instance. Le comité de pilotage continuera de se réunir en 2020 afin de poursuivre le travail engagé sur cette question. D'autre part, une retranscription des différentes interventions et saisines ayant jalonné cette journée sera réalisée, le traitement de l'enquête de satisfaction y sera ajouté.

Par ailleurs, l'année 2019 a vu la totalité des groupes Qualité, excepté celui du Relais, travailler à l'élaboration des questionnaires de satisfaction à l'attention des personnes accompagnées, de leurs familles/proches et des partenaires. Les résultats de ces enquêtes seront traités par la Responsable Qualité et viendront compléter les différentes évaluations internes.

Enfin, une réunion Qualité réunissant le Directeur Général, l'ensemble des Directions des quatre Dispositifs Intégrés ITEP et la Responsable Qualité s'est tenue le 06 septembre 2019 et a permis de faire un point collectif sur l'avancée de la Démarche Qualité dans la perspective de la rédaction des évaluations internes attendues pour la fin de l'année 2020.

Depuis trois ans, l'ARI a fait le choix d'utiliser, à l'échelle associative, le référentiel *Arsène* [Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne]. Ce logiciel d'évaluation, a été développé par l'Association Nationale des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptés (ANCREAI).

Cet outil en ligne est utilisé dans sa version « *Enfance en situation de handicap* » au sein des DITEP Millefleurs Terre-Neuvas, Saint-Denis et la Villa Flore, et dans sa version « *Adultes en situation de handicap* » au sein du SAMSAH Intervalle et Intervalle-Asperger. D'environnement simple, ergonomique et sécurisé, son contenu reflète les exigences réglementaires en vigueur et les Recommandations de Bonne Pratique (RBP) produites par la Haute Autorité de Santé (HAS). Son renseignement consiste en l'investigation de cinq domaines : le projet d'établissement, les droits et la participation des usagers, le projet personnalisé, l'établissement dans son environnement, l'organisation et les ressources. Ces cinq domaines se divisent en dimensions et critères d'évaluations auxquels les différents Groupes Qualité répondent et apportent différents constats et preuves.

1. LE GROUPE QUALITE.

Composition.

Jusqu'à décembre 2019, le groupe Qualité du DITEP Plein Air était composé du Directeur et de son Adjoint, d'une Educatrice Spécialisée et d'un Ouvrier Qualifié. Suite à la démission du Directeur-Adjoint, le début de l'année 2020 verra le groupe Qualité tomber à trois correspondants avant l'arrivée de la nouvelle Directrice-Adjointe début mars.

D'autres professionnels peuvent être ponctuellement conviés aux séances Qualité, en fonction des parties du référentiel à renseigner. Cela n'a pas encore été le cas, en 2019 mais le sera très prochainement en 2020.

Fréquence et lieux de rencontres.

Les réunions Qualité se sont déroulées, deux vendredi matin par mois de 9h30 à 12h, dans les locaux du DITEP. La plupart des séances servent à renseigner le logiciel *Arsène* et donnent lieu à la rédaction d'un compte-rendu. D'autres séances peuvent être consacrées à la réalisation d'outils ou à l'adaptation d'outils utilisés au sein d'autres établissements et services de l'association. Trois séances ont été consacrées à l'élaboration des enquêtes de satisfaction à destination des partenaires, des jeunes accompagnés par le DITEP et de leurs familles.

Diffusion des axes de travail du groupe Qualité.

La Responsable Qualité sera conviée à présenter l'état d'avancement de la démarche Qualité, auprès de l'ensemble des professionnels du DITEP, lors d'une réunion institutionnelle en 2020.

Un classeur répertoriant les comptes-rendus et les documents produits dans le cadre des séances Qualité est à disposition des professionnels, dans les secrétariats des deux antennes du Dispositif ITEP. De plus, chaque membre de l'équipe interdisciplinaire qui le souhaite a la possibilité de consulter le référentiel *Arsène* via l'accès ouvert aux Correspondants Qualité. Il peut ainsi s'informer individuellement de l'avancée du renseignement d'*Arsène* et des axes de travail en cours.

Par ailleurs, si la première dimension de la Démarche Qualité se situe au niveau de chaque institution concernée, elle a également une dimension associative. Ainsi, les documents produits dans le cadre des réunions Qualité de l'ensemble des établissements et services de l'ARI peuvent-ils être mutualisés et adaptés, en fonction des besoins. Ces productions, ainsi que la documentation Qualité (RBPP, extractions du référentiel, outils Qualité, etc.) sont accessibles aux Directions des établissements et services dans un dossier commun sous *Citrix*.

2. LES DOMAINE ET DIMENSIONS RENSEIGNES.

Le **Domaine 3** relatif au « **Projet Personnalisé** », a été initié et finalisé en 2019. Les membres du groupe Qualité ont souhaité poursuivre le renseignement d'*Arsène* par le **Domaine 2** « **Droit et participation des usagers** » qui est actuellement en cours d'investigation et sera très prochainement finalisé. Le **Domaine 1** « **Projet d'établissement** », sera renseigné à sa suite, en parallèle de la réécriture du projet du DITEP.

Le **Domaine 5** « **Organisation et ressources** » (management, ressources-humaines, finances, qualité ou encore système d'information), quant à lui, a été pré rempli avec les professionnels du Siège. Ces réponses seront complétées et validées en séance, avec les Correspondants Qualité du DITEP Plein Air.

3. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS FIXES ET REALISES.

œuvre pour faciliter l'atteinte de l'un des objectifs stratégiques que s'est donné le DITEP. Une échéance, des modalités de suivi et un/des pilote(s) est/sont identifié(s) pour permettre leur réalisation. La plupart du temps, ils consistent en la création d'outils.

Ils sont, actuellement, au nombre de vingt et un :

- Formalisation de la procédure d'admission (en cours) ;
- Mise à jour du Livret d'accueil (en cours) ;
- Mise à jour du Règlement de fonctionnement (en cours) ;
- Réécriture du Projet d'Etablissement (en cours) ;
- Réactualisation du classeur « Procédures et consignes de sécurité » (en cours) ;
- Mise à disposition des jeunes internes d'un casier personnel fermant à clé (réflexion en cours) ;
- Réalisation d'une fiche 1er contact (en cours) ;
- Réalisation des protocoles de soins individuels (épilepsies, allergies, etc.) (en cours) ;
- Réalisation d'une procédure « circuit du médicament » (réalisé) ;
- Réalisation d'une procédure de prévention et de gestion des risques infectieux ou épidémiques (en cours) ;
- Réalisation d'un Plan Bleu (en cours) ;
- Formalisation de la fiche médicale individuelle (en cours) ;
- Formalisation de la procédure de création et de mise à jour des dossiers des usagers (en cours) ;
- Systématisation des Bilans (en cours) ;
- Formalisation d'une grille d'observation destinée à alimenter les évaluations (en cours) ;
- Formalisation de la procédure « Fin de l'accompagnement » + document idoine (en cours) ;
- Réalisation d'une procédure et d'une fiche de signalement des incidents internes (en cours).
- L'élaboration d'une procédure d'alimentation et de vérification et de mise à jour des dossiers, (en cours) ;
- La création d'une procédure d'accès au dossier, pour les personnes accompagnées et/ou leurs représentants légaux (en cours) ;
- Formalisation de la procédure d'archivage des dossiers des usagers (en cours) ;
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction à destination des usagers, de leurs familles et des partenaires (en cours).

4. LES PERSPECTIVES EN 2020.

Le renseignement du référentiel progresse correctement, malgré le temps très court dont dispose le DITEP pour procéder à son évaluation interne. Une grande partie de l'année sera consacrée à la rédaction de l'évaluation interne. Dans l'optique de cette dernière un point complet sera réalisé sur la totalité des objectifs réalisés ou en cours, ainsi que sur les conclusions de la dernière évaluation externe. Ces séances permettront de définir les axes de travail à mettre en œuvre au cours des prochains mois.

Depuis septembre 2018, Audrey Marcel rencontre régulièrement Bénédicte Mendiboure, Conseillère Technique TED/TSA. Elles ont entrepris d'organiser une Démarche Qualité consacrée à l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de TED et de TSA au sein des DITEP de l'ARI. Lors de ces séances, elles répondent aux questions du *patch* autisme du référentiel *Arsène*. Ces différents constats et analyses feront l'objet d'un additif intégré aux évaluations internes des DITEP de l'association. Une séance qualité DITEP se tiendra au cours du mois d'avril et réunira les Directions des quatre DITEP afin de faire un point commun sur la démarche Qualité dans son ensemble. Bénédicte Mendiboure sera conviée à cette occasion afin de faire part de l'avancement de la Démarche Qualité TED/TSA.

Le DITEP Plein Air est en carence de CVS (Conseil de la Vie Sociale), en dépit des nombreuses démarches engagées par la direction et l'équipe pluridisciplinaire auprès des familles des jeunes accompagnés. Les démarches d'amélioration engagées n'ont, de ce fait, pu être travaillées et discutées avec les jeunes accompagnés et leurs représentants. Néanmoins, les questionnaires de satisfaction qui ont été distribués en 2019 (questionnaire famille) et qui le seront en 2020 (questionnaire à destination des jeunes), permettront d'offrir aux jeunes accompagnés et à leurs familles un moyen d'exprimer leurs satisfactions, remarques et attentes au DITEP. La réflexion sur la mise en place de nouvelles modalités de participation et de consultation des jeunes accompagnés et de leurs familles se poursuivra en 2020. La méthode du Patient Traceur, actuellement appliquée à l'Hôpital de Jour L'Oiseau-Lyre, sera prochainement adaptée aux DITEP de l'ARI sous la forme « Usager-Témoïn ».

E - PROJET D'ETABLISSEMENT

Afin de procéder à la réécriture du projet d'établissement, après une première rencontre entre les professionnels du DITEP Plein Air et la Directrice générale adjointe accompagnée par la responsable qualité, quatre groupes de travail ont été mis en place autour des thèmes suivants :

- Principes d'intervention
- Nature et organisation de l'offre de service
- Objectifs d'évolution et développement
- Partenariats et mutualisation.

Ces différents groupes se sont réunis entre septembre et décembre afin de définir collectivement les orientations à donner au DITEP Plein Air en adéquation avec les grandes orientations nationales et associatives.

La finalisation de ce travail est envisagée pour le premier semestre 2020.

II - les indicateurs d'activité

2019 ACTIVITE EN DITEP	
Nombre de jours d'ouverture	202
Autorisation/capacité en nombre d'usagers	44
Activité théorique	8888
Activité cible	8000
Activité réelle	8356

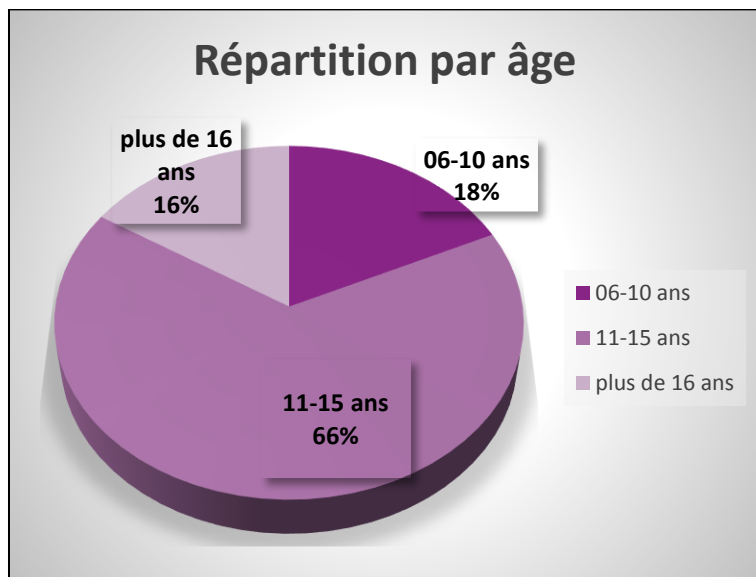
NOMBRE D'UNITE D'ŒUVRES EFFECTIVES PAR MODALITES	
Nombre de nuit	563
Nombre de ½ journées	16712
Nombre de séances	37212
Nombre de modalités mobilisées par enfants	4

FILE ACTIVE 2019		
Nombre d'enfants accompagnés	Sorties	Admissions
50	3	8

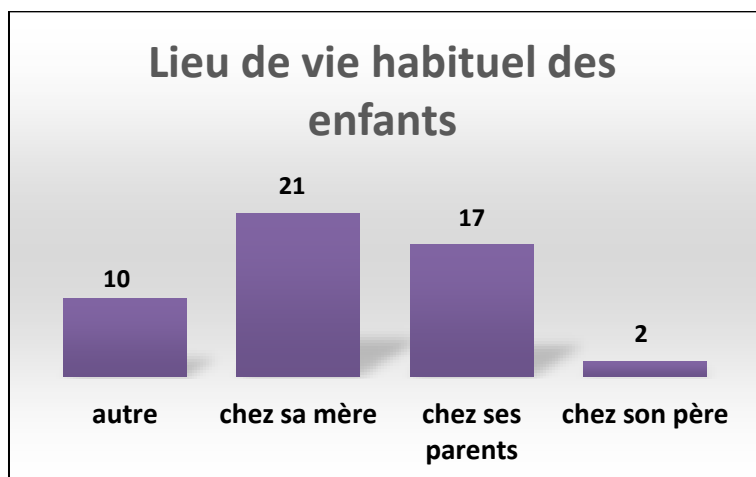
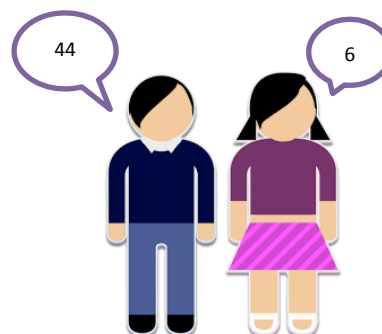
Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination :

- Réorientation ESMS rapprochement résidence familiale
- Réorientation ESMS placement en MECS

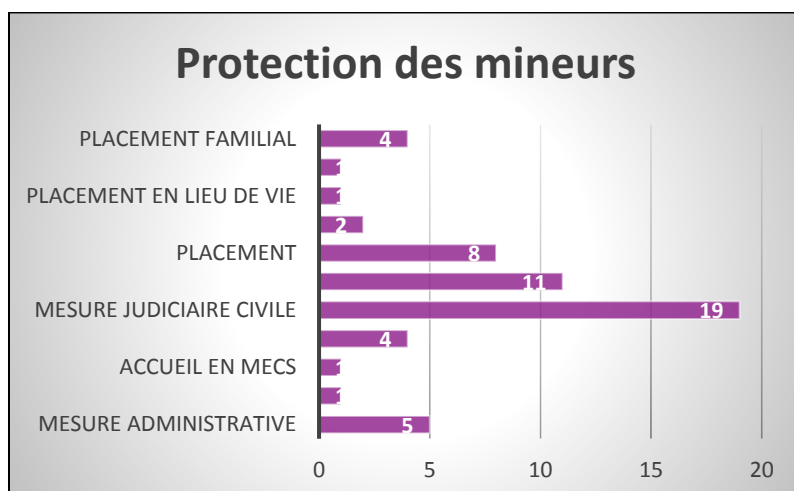
PROFIL DES JEUNES



En 2019, la moyenne d'âge était de 12,9 ans parmi les 44 garçons et les 6 filles accueillis. Leur moyenne d'âge à l'admission étant de 10,6 ans.



MESURES DE PROTECTIONS



Certains enfants et adolescents bénéficient d'une mesure de protection, sont accueillis en MECS ou en Famille d'Accueil. Malgré ces mesures de protection, il est parfois nécessaire de proposer des nuitées en internat pour répondre à des ruptures d'hébergement.

A l'arrivée dans l'établissement 34 % des jeunes ont bénéficié d'un suivi dans le secteur médico-social.

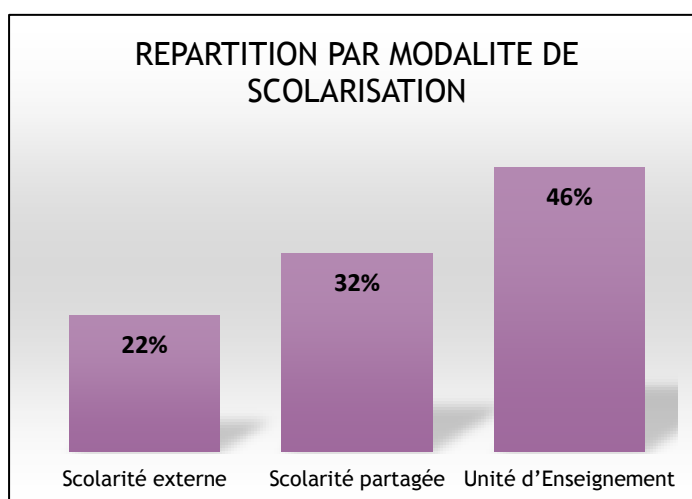
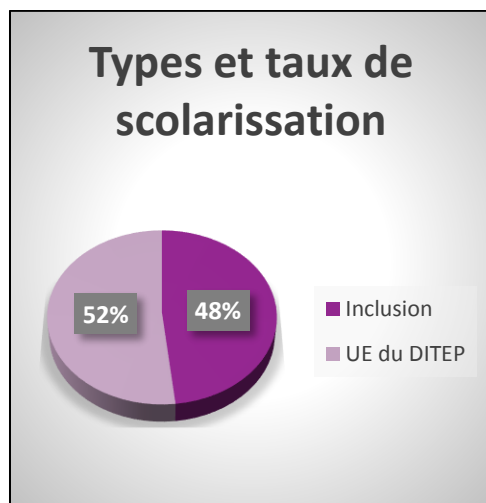
CLASSIFICATION

Conformément à son agrément, le DITEP Plein Air accompagne des enfants, adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, et notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Pour l'année 2019 la classification du public accueilli est la suivante :

Répartition des enfants par diagnostic (CIM 10)

F8 Troubles du développement psychologique (TND ; troubles spécifique des apprentissages, TSA)	6
F9 Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence	21
Autres	23

SCOLARISATION



Filière générale	24 %
SEGPA	6 %
EREA	8 %
ULIS	16 %
UE	46 %

III - Virage inclusif

Pour ce qui est de la dimension pédagogique, le passage d'une logique de place à une logique de parcours se traduit par un changement de paradigme, on ne parle plus là de « jeunes de l'ITEP », mais bien d'élèves de droit commun qui bénéficient d'un accompagnement par le DITEP. Pour les professionnels du DITEP, il ne s'agit plus de rechercher un partenaire de l'EN qui veuille bien accepter l'intégration d'un jeune de l'ITEP, mais bien de soutenir sa scolarité en externe dans son établissement scolaire d'origine.

Pour certains élèves et parents, le maintien en milieu ordinaire vient répondre à une attente de scolarité « normale » et l'adhésion à un accompagnement sur un DITEP est plus facilement acceptée. Cette modalité d'accompagnement trouve tout son sens pour les jeunes en capacité de supporter le cadre scolaire, les contraintes y afférant et à s'inscrire dans les apprentissages. Pour l'année 2019 ce sont 24 jeunes qui ont pu bénéficier de cette modalité d'accompagnement en ambulatoire.

Si l'objectif est bien de tendre vers l'inclusion, il est tout autant important de prendre en compte les jeunes dont les manifestations ne permettent plus le maintien en milieu ordinaire. Pour faire simple on peut dire qu'il y a les élèves qui sont dans l'attaque dont l'établissement scolaire n'arrive plus à contenir les débordements et ceux qui sont en trop grande souffrance pour être disponibles pour les apprentissages dans le milieu scolaire ordinaire.

A l'heure de la désinstitutionnalisation et des plateformes de service, le DITEP Plein Air soutient la nécessité d'espaces sécurisants, contenant et soignants pour les enfants et adolescents en plus grande difficulté.

Pour ces derniers, l'objectif reste le même mais un détour est nécessaire pour retrouver l'apaisement suffisant afin d'être plus disponible pour les apprentissages.

Plusieurs modalités d'accompagnement ont été proposées pour cette catégorie d'élèves bénéficiant d'une scolarité sur l'Unité d'Enseignement :

A - Inclusions individuelles :

Le retour en milieu ordinaire est privilégié dès lors que les jeunes ont les ressources pour soutenir une scolarité en école élémentaire, collège et lycée. Ces retours s'élaborent de manière progressive, en privilégiant, dans un premier temps, un emploi du temps aménagé et une scolarité partagée, l'unité d'enseignement ayant alors pour mission d'accompagner cette ré-immersion en milieu ordinaire.

Bien que la demande institutionnelle soit d'aller vers des scolarités externalisées à 50%, l'inclusion individuelle n'est pas toujours rendue possible, et ceci pour plusieurs raisons :

- les jeunes, de par leur problématique, ne sont pas toujours en mesure de soutenir des demi-journées de classe et leur immersion doit se faire sur des temps courts ; ceci entraîne de nombreux va-et-vient entre le DITEP et les écoles accueillantes
- les classes environnantes ne remplissent pas toujours les conditions pour un accueil soutenant : effectifs chargés, inadéquation entre la classe d'âge du jeune et son niveau scolaire, décalage qui requiert alors d'importantes adaptations pédagogiques pouvant être vécues comme stigmatisant par nos jeunes.
- l'instabilité émotionnelle qui peut nuire à une scolarisation régulière : comment alors, pour l'école accueillante, assurer une continuité des apprentissages et la construction d'une relation pédagogique efficiente ?

En 2019 ce sont élèves qui ont pu bénéficier d'une inclusion individuelle.

B - Inclusions collectives :

L'inclusion collective est proposée à des élèves qui ne sont pas (pas encore) en capacité de soutenir une inclusion individuelle. A partir de projets partagés, elle est une réponse possible à une ouverture progressive vers une scolarité externalisée

Le principe :

- des partenariats se nouent autour de projets : projets académiques, projets de circonscription, projets de classe.

-Pour les jeunes en inclusion collective :

L'accueil en classe en milieu ordinaire se met en place avec un petit groupe de pairs du DITEP, sur lequel le jeune peut encore s'appuyer.

L'enseignante du DITEP est présente et assure une certaine sécurité et continuité.

Pour l'établissement scolaire qui accueille : c'est une ressource supplémentaire avec la présence d'un partenaire enseignant spécialisé, pour partager l'encadrement, la préparation matérielle, mais aussi une opportunité pour les élèves des classes de travailler avec un autre adulte.

L'esprit n'est pas d'accueillir des élèves en situation de handicap, mais des pairs qui partagent un projet.

Ces modalités d'inclusion collective sont mises en place depuis la rentrée de septembre 2018, ont été menées durant toute l'année scolaire 2018/2019 et se poursuivent aujourd'hui. Elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'UE articulé autour des axes suivants :

- soutenir la scolarité pour tous en interne et/ou en externe, afin d'assurer la continuité des parcours entre le DITEP et les établissements scolaires
- contribuer au virage inclusif en promouvant des modalités d'inclusion souples et adaptées pour les jeunes accompagnés par le DITEP.

Elles se fondent sur la mise en place de partenariats avec les acteurs du secteur, autour de projets pédagogiques partagés précis, dans le respect des besoins spécifiques des jeunes.

■ Inclusion collective Lecture théâtrale avec une classe de CM2 EEPU Capsus ANDERNOS

5 jeunes (2018/2019) et 3 jeunes (2019/2020) exclusivement scolarisés sur l'Unité d'Enseignement sont concernés.

Partenaires : Equipe enseignante EEPU Capsus/ CPC circonscription Arcachon Nord / La ligue de l'Enseignement / La compagnie du réfectoire
Cette inclusion collective a abouti sur l'inclusion individuelle d'un jeune, en classe de CM2, à la rentrée de septembre 2019.



- Inclusion collective Sciences : questionner le monde du vivant avec une classe de CM1 EEPU Jules Ferry ANDERNOS (2018/2019)



3 jeunes exclusivement scolarisés en interne sont concernés.

Partenaires : Equipe pédagogique EEPU Jules Ferry / Arnaud NADAU, intervenant écologie marine / CAP TERMER Lège Cap Ferret

- Chant Chorale (Chante Ecole), en partenariat avec l'EEPU Bourg LEGE CAP FERRET : participation à des répétitions de chants avec les élèves de l'école. 6 jeunes, dont 5 exclusivement scolarisés en interne, sont concernés. Nous n'avons pas pu constituer un groupe suffisamment stable, à même de participer à des répétitions en extérieur.
- Inclusion collective en EPS au collège : afin de participer au cross du collège, 5 jeunes ont partagé des séances d'EPS avec une classe de 6ème du collège d'Andernos. Le jour du cross, ils y ont participé au même titre que leurs camarades collégiens et ont partagé le déjeuner avec eux au réfectoire du collège.



- Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un nouveau projet partagé en EPS, pour le dernier trimestre.
- De toute évidence ces modalités d'inclusions collectives sont à développer. Que ce soit pour les professionnels ou les élèves elles permettent de faire évoluer le regard porté sur les établissements médico-sociaux et sont riches d'enseignements pour chacune des parties.
- Pour les élèves de l'Unité d'Enseignement elles font émerger un désir d'apprendre et de partager avec des jeunes de classe ordinaire.

Si l'intérêt de tels projets est une évidence, la mise en place des partenariats nécessite l'inscription dans le réseau, de nous tenir et d'être informés des projets de circonscription ou académiques, afin d'inscrire nos jeunes dans les activités qui leur permettent de renouer avec le milieu ordinaire, dans le respect de leurs possibilités et habiletés sociales.

Il faut aussi du temps pour nouer ces partenariats, qui reposent aussi sur la bonne volonté des enseignant(e)s accueillants.

Ces partenariats sont simplifiés avec les EEPU de par l'organisation interne des écoles : 1 seul enseignant pour toutes les matières laisse davantage de souplesse quant aux créneaux de l'emploi du temps et la mise en place de projets partagés.

Au collège, la difficulté réside par la multiplicité des intervenants sur une même classe et des emplois du temps fixes, peu modulables, sans grande possibilité d'adaptation des créneaux.

L'implantation d'une UEE externalisée au collège pourrait nous permettre de nouer davantage de partenariats avec le cycle 4. Cela est une nécessité dans la mesure où le DITEP accueille très majoritairement des jeunes d'âge collège.

L'inclusion collective, n'est pas une finalité en soit, mais un moyen pour aller vers des inclusions individuelles. Pour certains ce sera une expérience d'inclusion scolaire en toute sécurité mais qui ne pourra aller au-delà.

Accepter les limites de ces expériences, c'est aussi soutenir à la fois le principe que l'Unité d'Enseignement est un lieu d'apprentissage à part entière, garantir le respect de la singularité de chacun et ne pas assigner à l'injonction du virage inclusif des enfants pour qui les effets peuvent s'avérer contre-productifs.

C - L'Unité d'Enseignement :

L'Unité d'Enseignement est un espace ressource qui tire sa légitimité des besoins spécifiques des élèves en rupture scolaire et présentant des troubles relationnels/émotionnels importants.

Pour certains de ces jeunes qui sont dans l'agir, l'invitation à penser peut faire violence et la fréquentation de l'espace scolaire reste problématique.

L'UE vise à leur permettre de se réconcilier avec l'objet scolaire et les apprentissages après un parcours jalonné d'échecs.

La prise en compte des potentialités, de la disponibilité et de la temporalité de chacun reste un préalable pour soutenir l'implication dans le projet scolaire. Il importe aussi de souligner le travail nécessaire pour ajuster l'offre pédagogique à un nombre d'élèves dont les niveaux vont du cycle 2 (apprentis lecteurs) au cycle 4 (3ème ordinaire).

Afin de permettre aux élèves de se réapproprier progressivement l'espace scolaire différentes modalités ont été proposées :

- Pour certains qui n'arrivent pas encore à aller en classe cela passe par une préparation des activités qui seront réalisées sur le groupe éducatif, en lien avec l'éducateur, et un bilan hebdomadaire est réalisé avec le jeune et l'enseignante.

- En classe pour permettre à l'élève d'être acteur, un programme de travail pour la semaine lui est donné en amont, et il peut faire le choix de l'activité scolaire selon sa disponibilité du moment.

-Pour un autre jeune, c'est une formation via le CNED (français, histoire / géographie, SVT, anglais) qui a été proposée, en parallèle de cours suivis au collège (mathématiques, espagnol, physique-chimie). Cette modalité a montré ses limites, la capacité du jeune à accepter ce travail différencié s'étant révélée insuffisante. On peut rajouter que cette modalité aurait nécessité davantage d'accompagnement individuel par l'enseignante.

-Pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue qui restent un objectif majeur de l'UE:

La mise en place de temps de lecture offerte, la fréquentation de la médiathèque d'Andernos, la multiplicité des entrées pédagogiques pour soutenir les projets de lecteur des jeunes (productions écrites, réalisation d'exposés sur leurs thèmes de prédilection, participation au Concours Hippocampe dans le cadre du festival de BD d'Angoulême...) ont porté leurs fruits pour nombre d'entre eux. La passation des évaluations (openscol pour le cycle 3 et nationales pour le cycle 2) attestent de ces progrès.

- Pour les apprentissages fondamentaux en langue et mathématiques, essentiels à l'autonomie future, la constitution de petits groupes, voire de médiation pédagogique individuelle, porte aussi ses fruits, notamment auprès des jeunes d'âge élémentaire et des plus fragiles. Nous avons en effet choisi de limiter l'effectif de la classe 1 (9 jeunes) pour permettre cet accompagnement ciblé.
- L'effectif de la classe 2 est donc conséquent (18 jeunes). L'organisation de l'emploi du temps pour permettre un temps scolaire propice aux progrès de chacun est une "gageure".
- Le travail d'acculturation par la lecture et la fréquentation des espaces propices à l'acquisition des codes de communication usuelle (médiathèque, représentation théâtrale, musée...) reste aussi un enjeu majeur.
- Cette année encore, l'UE recevra un auteur de théâtre dans le cadre du salon GRANDILIRE d'Andernos.
- L'ambition scolaire affichée dans l'accompagnement des 47 jeunes aux profils scolaires et à la maturité bien différents trouve toutefois ses limites. En effet seulement deux postes d'enseignantes sont mis à disposition alors que ce projet suppose des temps de face à face pédagogique pour garantir à minima un mi-temps de scolarité par élève, des temps de réunions (synthèse, ESS...), des temps de prospection et de coordination pour développer des partenariats, des temps de coordination pour les élèves en scolarité externe ou partagée.
- En résumé, un troisième poste d'enseignant serait nécessaire pour garantir à chacun des élèves en interne et en externe une qualité d'accompagnement à la hauteur des ambitions du virage inclusif.
- Cela est d'autant plus vrai que le DITEP accueille des jeunes qui arrivent en fin de parcours collège et pour lesquels l'apprentissage pourrait être porteur. Or, il reste difficile de dégager un temps pédagogique suffisant pour construire en lien avec

- l'équipe éducative ces projets professionnels : mise en place de stages, lien avec les artisans, visites et suivi de stages.
- D'autre part, le travail de lien pour les jeunes scolarisés exclusivement en externe est à améliorer. « Faute de disponibilité, la coordinatrice pédagogique, ne peut pas toujours participer aux ESS de ces jeunes ».

Nous enregistrons pour l'année 2019 :

- La participation des professionnels du DITEP à 26 Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- La signature 8 conventions individuelles avec des établissements scolaires pour des jeunes en scolarité partagée
- une augmentation du temps de scolarité en général et qu'une grande majorité des jeunes a respecté le temps de scolarisation pensé pour eux au travers du PPA.
- L'émergence d'un apaisement pour 5 élèves a conduit à un retour en milieu ordinaire, après un temps de scolarisation exclusif à l'UE.
- Inversement, les difficultés massives au sein de l'établissement scolaire ont nécessité le retour de 2 élèves sur l'Unité d'Enseignement
- Un jeune a préparé et réussi le CFG en juin 2019. Deux jeunes sont inscrits à ce même examen (session 2020).

IV - PARTENARIATS :

Le déploiement en DITEP nous amène à faire évoluer nos représentations et à considérer que l'enfant ou l'adolescent n'est plus de « l'ITEP » (comme il serait de « l'ASE ») mais qu'il relève bien du droit commun. Cela suppose qu'il ait accès à tous les dispositifs existants et non pas seulement à ceux proposés par le DITEP.

Scolarité :

Ce changement attendu, a, dans les faits, de nombreuses difficultés pour pouvoir s'opérer car il suppose une volonté de travail en partenariat qui n'est pas toujours au rendez-vous. Pour exemple nous pouvons citer la position prise par l'EN en Gironde qui bien souvent refuse qu'un jeune accompagné sur un DITEP puisse bénéficier d'une scolarité en SEGPA...

Ceci étant posé, il est important de souligner que les partenariats relèvent de rencontres et de la volonté des différents acteurs locaux de travailler ensemble. Dans le chapitre dédié au virage inclusif et à la scolarité nous en avons de multiples exemples.

Aide Sociale à l'Enfance

En prenant en compte le fait que plus de 40% des enfants et adolescents accompagnés par le DITEP Plein Air bénéficient d'une mesure d'accompagnement au titre de l'ASE, la qualité du travail en partenariat avec l'ASE ou ses représentants est indispensable. L'arrivée d'une assistante sociale au cours du dernier trimestre 2018 vient faciliter cette mise en relation et la coordination autour du projet de l'enfant ou de l'adolescent s'est nettement améliorée en 2019. La participation des professionnels du DITEP aux IDP (Instance de Décision Pluridisciplinaire) mises en place au sein des MDSI illustre cette volonté de faire évoluer les modalités d'accompagnement en incluant toutes les parties concernées.

Un premier élément issu de ce travail en partenariat est de permettre de ne pas s'engager directement vers une Information Préoccupante en réunissant la famille et les partenaires pour construire ensemble des solutions (ex : demande d'AED pour soutenir la famille et mettre du tiers dans les relations parents/enfants).

La dimension thérapeutique

La mise en place de temps de rencontres avec les différents dispositifs du territoire BARVAL, notamment le CMPEA de Biganos et le CMPP du Teich, contribue à une meilleure identification des acteurs et vient soutenir la capacité à co-construire des réponses en direction des enfants et adolescents accompagnés.

Tout au long de l'année 2019, un important travail de lien et de coordination a été mené par le médecin psychiatre afin de construire des parcours de soins adaptés aux jeunes accompagnés sur le DITEP Plein Air, ainsi que pour d'autres jeunes que nous n'avions pas la possibilité d'accueillir faute de place.

Ce travail participe à repérer les limites rencontrées par chacun des acteurs (hôpital de jour et DITEP notamment) et à les dépasser en proposant éventuellement un accompagnement conjoint. Pour le DITEP Plein Air, c'est une autre modalité pour intégrer la question de la Réponse Accompagnée Pour Tous.

Si la limite de ce travail, réside principalement dans l'insuffisance de moyens sur l'ensemble du territoire BARVAL, tout particulièrement en pédopsychiatrie, le fruit de ce travail partenarial est intéressant à plusieurs titres :

- Il peut permettre d'éviter une hospitalisation car un suivi est réalisé au quotidien et évite qu'une situation d'un enfant ou adolescent ne devienne une urgence...
- Il peut permettre de planifier et coordonner une hospitalisation et rendre celle-ci plus efficiente, au-delà d'un simple passage aux urgences dans un moment de crise.
- Enfin ce travail en partenariat a permis de garantir une permanence des soins lors de la fermeture de l'établissement en août dernier, avec des rendez-vous médicaux programmés dans les différentes antennes de Charles PERRENS.

La dimension culturelle, sportive et environnementale :

Le DITEP Plein Air de par sa localisation et aussi fidèle à son histoire, a construit plusieurs partenariats avec des associations ou organismes. Accompagnés par les éducateurs et enseignants, les jeunes du DITEP ont pu participer à différentes manifestations organisées :

- par le Comité Départemental du Sport Adapté : rencontres sportives le mercredi inter-établissements ; raids aventures...
- le Conseil Départemental de la Gironde : différents séjours avec Aventure Gironde lors des périodes estivales (découvertes d'activités nouvelles et de l'environnement)
- le partenariat avec un centre équestre permet tout au long de l'année à un groupe de jeunes de bénéficier d'un atelier éducatif et thérapeutique.
- Dans son histoire le DITEP Plein Air a pu participer avec l'Association Surf Insertion à la préservation de l'environnement et au nettoyage des plages et forêts. Depuis septembre en lien avec la scolarité une sensibilisation au tri sélectif est menée au sein de l'établissement. Un atelier éducatif à partir de récupérations d'objets et matériaux est aussi mis en place par les éducateurs.

V- RESSOURCES HUMAINES

En termes de gestion des ressources humaines, il a fallu dans un premier temps traiter la question de la reprise des contrats de travail et du passage de la convention collective du 31 octobre 1951 à celle du 15 mars 1966. Un important travail en amont de la Responsable RH de l'ARI a permis à l'ensemble des salariés de Plein Air, de bénéficier de conditions de reprise de leur contrat de travail à minima équivalentes, voire plus avantageuses par rapport à la situation initiale. Cela a permis une intégration sans mouvement social et aucun salarié n'a eu à quitter son poste lors de cette passation.

Mouvements du personnel au cours de l'année 2019

DEPARTS		
Salariés	Date	Motif
BILLAY Antoine	01/05/2019	Démission
MACQ Pierre-Yves	14/03/2019	Démission
LEVITRE Lucille	24/06/2019	Démission
CANTELAUBE Lucie	31/08/2019	Changement d'établissement ARI
GERARD Philippe	18/12/2019	Démission
NADAUD Justine	20/12/2020	Démission
CHAUVEAU Marie-Anne	21/12/2019	Démission
RECRUTEMENT		
SARTRE Betty	20/05/2019	VAE Educatrice spécialisée en cours
PASSAGE A TEMPS PLEIN		
JAUNIE Gabrielle	Monitrice adjointe d'animation, VAE ES en cours	
BERENGER François	Educateur spécialisé	

Les absences :

Sur l'ensemble de l'année 2019 plusieurs salariés ont totalisé 1394 journées d'absences soit une légère baisse de 181 journées par rapport à 2018.

Ces absences se décomposent comme suit :

	2017		2018		2019	
	Nombre de jours total	Nombre de salariés concernés	Nombre de jours total	Nombre de salariés concernés	Nombre de jours total	Nombre de salariés concernés
Longue maladie	0	0	517	2	Absent sur l'année	1
Maladie	218	8	156	8	344	1
Accident du travail	14	3	619	6	558	3
Enfant malade	27	9	20	7	8	5
Congé maternité	67	1	97	1	111	1
Evènement familial	0	0	0	0	7	2
Hospitalisation	55	1	0	0	1	1
Congé parental	0	0	136	1	0	0

Accidents du travail :

salarié	A	B	C
Nombre de jours	106	306	146

En ce qui concerne le salarié A l'accident du travail s'articule autour d'une blessure liée à une pratique sportive (vertèbres) qui par la suite a nécessité une intervention chirurgicale.

En ce qui concerne le salarié B il est question d'une blessure au genou au moment de la prise de poste sans rapport directe avec une intervention éducative.

Dans le cas de C l'accident au genou fait suite à un mauvais mouvement lors d'une intervention auprès d'un enfant en crise.

Formations :

Les professionnels du DITEP Plein Air ont pu bénéficier dans le cadre de la formation des effets de la mutualisation associative et 16 salariés ont participé à une formation.

Ces formations ont concerné l'ensemble des catégories socio-professionnelles, les agents logistiques, les équipes thérapeutique et éducative, le pôle administratif et l'équipe de direction.

Selon les professionnels, la participation à une formation correspondait soit à un souhait personnel de qualification, soit à un temps de développement de compétences et/ou à des besoins repérés suite à l'intégration de l'ARI.

FORMATIONS	
Chauffeur et accompagnateur : mieux communiquer avec les familles et leurs enfants	2
Cycle autisme première approche	3
Travail avec les familles	1
Prévenir et repérer la maltraitance chez l'enfant	1
Recyclage et habilitation électrique	1
Utilisation clinique WISC V	3
VAE Educateur spécialisé	2
Réfèrent de parcours	2
Formation DUDUP	2
Surveillante de nuit	1
Formation addiction	1
Maitrise du risque lié aux légionnelles et de brulure dans les réseaux de sanitaires	2
Formation DUERP	2

DUERP

Comme évoqué précédemment, l'intégration du DITEP Plein Air à l'ARI a nécessité une mise en conformité de l'ensemble des outils réglementaires dont le DUERP. Après deux temps de formation avec Mr LAGAUZERE et Mr STAQUET de l'APAVE, plusieurs réunions ont été organisées et l'ensemble des professionnels a pu participer à l'élaboration du DUERP. Ce travail d'évaluation des risques professionnel et des risques psychosociaux a permis de mettre en évidence des situations qui pouvaient être source de risques pour les professionnels :

- le risque routier suite au développement de l'accompagnement ambulatoire.
- Le risque de blessure suite à des situations d'enfants en crise.
- Les situations de stress face à la violence

Le rapprochement avec le nombre de journées d'absence élevé nous invite à réfléchir à un plan d'actions qui permette de limiter ces risques et de garantir une meilleure qualité de vie au travail.

VI -PROSPECTIVES

L'année 2019 peut être considérée comme une année de transition pour le DITEP Plein Air après le transfert des PEP33 vers l'ARI. Ce passage a mobilisé un grand nombre d'acteurs du Conseil d'Administration, du siège, du DITEP et autres. Le fait de prendre « le train en marche » a nécessité un important travail pour s'approprier un fonctionnement et s'inscrire dans la dynamique associative. La disponibilité et la souplesse accordée par les professionnels du siège ont grandement facilité cette intégration et malgré quelques tensions les avancées sont réelles et devraient s'inscrire dans le projet d'établissement :

MIOS

La reprise de la gestion du DITEP Plein Air est articulée au projet de relocalisation de l'établissement sur la commune de MIOS. Un important travail en lien avec la Mairie, l'aménageur, le cabinet d'architecte KOCKEN et DUVETTE, Jean Marie BROSSIER et Jean Jacques CAUQUIL (respectivement administrateur et Cadre technique de l'ARI) a abouti au dépôt d'une demande de permis de construire au cours du dernier trimestre 2019. Le dossier est en cours d'instruction et les travaux devraient commencer au second trimestre 2020 avec pour objectif une entrée dans les nouveaux locaux au plus tard en septembre 2021.

Les démarches auprès de l'ARS et des différents organismes ont permis de boucler le budget, sans avoir recours à l'emprunt, avec l'octroi d'un CNR et de l'autofinancement, le tout pour un montant total de.....

A ce titre il est important de souligner la solidarité associative, puisque le DITEP Plein Air bénéficie des marges dégagées par les autres établissements et services de l'ARI.

Dans l'attente de la finalisation du projet de MIOS, le DITEP Plein Air reste locataire des PEP33, même si à ce jour aucun bail n'a pu être signé. Outre cette location, les PEP33 assurent une prestation de service en ce qui concerne la restauration pour les enfants et les professionnels du DITEP. Cette dernière est facturée selon un tarif convenu entre les deux parties.

- Le passage en DITEP est devenu une réalité et sur le territoire BARVAL les enfants et adolescents relevant d'une notification DITEP peuvent être accompagnés selon les trois modalités (accueil de jour, internat et accompagnement ambulatoire). Pour les mois à venir il sera question :
De faire évoluer les pratiques en développant plus de partenariats afin de garantir un accompagnement de qualité hors les murs pour les enfants et adolescents qui en ont les capacités.
- La prise en compte du virage inclusif est elle aussi effective et les enseignantes du DITEP Plein Air ont pu faire état de créativité pour permettre l'inclusion de nombreux élèves. La difficulté qui reste posée pour les pré-adolescents, nous amène à penser à la création d'une UEE collège. Cela sera à étudier avec le Collège de MIOS avec qui nous serons voisins.

- Concernant le public relevant de l'ASE et du Médico-social, la mise en place des Equipes Mobiles Ressources est l'occasion de mieux prendre en compte des jeunes qui peuvent se retrouver en rupture d'accompagnement et apporter un soutien aux équipes de terrain. Un éducateur du DITEP Plein Air est mobilisé pour intégrer cette équipe avec comme objectif de participer à une meilleure coordination des parcours pour des enfants et adolescents en grande difficulté.
- La formation professionnelle reste un des points faibles du DITEP Plein Air qui s'est surtout orienté sur la dimension scolaire et l'apprentissage en CFA.
- Compte tenu de l'évolution du public (des adolescents qui ont de plus en plus de mal à répondre aux exigences du milieu professionnel), nous devons envisager d'autres modalités d'entrée dans la formation et nous rapprocher de plateformes tel HANDAMOS. Le détachement de professionnels pour ce travail sera nécessaire afin de mieux répondre aux adolescents.
- La question du soin reste préoccupante à plusieurs titres :
 - Au vu de la pénurie de médecin psychiatre sur le territoire BARVAL.
 - Les nouvelles orientations des CMPP, tout particulièrement en direction des TND au détriment des autres publics
 - La demande croissante de bilans qui renvoie la question de l'accompagnement thérapeutique au second plan.
 - la difficulté à recruter des orthophonistes.

Compte tenu de ces éléments et des orientations du secteur à forte connotation scolaire, la question de la dimension thérapeutique en institution nécessite d'être repensée afin de garantir une dimension soignante. La réécriture du projet d'établissement est une opportunité pour réaliser ce travail de réflexion.

- Au regard des premiers retours concernant la démarche qualité, notamment sur nos faiblesses en termes de communication avec les familles, différents outils seront à construire pour résorber cette difficulté.
- Face à l'importance du nombre de journées d'absences de salariés au sein du DITEP Plein Air, un soutien aux professionnels paraît plus que nécessaire et la formation sera un levier important en ce sens.
- Suite au départ de Mr GERARD directeur adjoint, après à peine une année, c'est une nouvelle équipe de direction qui devra se construire pour finaliser et mettre en œuvre l'ensemble de ce projet. Afin de garantir une stabilité et par là même une certaine sécurité au sein du DITEP tant pour le public accueilli et leur famille que pour les professionnels, des temps de réflexion et de coordination seront mis en œuvre.

L'année 2020 sera donc consacrée à l'acte II du déploiement en DITEP, sur l'ensemble du Territoire BARVAL. En référence au projet associatif, un premier temps fort sera dédié à la réécriture du projet d'établissement et à la projection vers MIOS.

L'écriture de ce premier chapitre n'aurait pas été possible sans l'implication et l'énergie de certaines personnes, qui se reconnaîtront et au nom de l'ensemble de l'équipe du DITEP Plein Air, nous les en remercions.

J.L OUDIN
Directeur DITEP Plein Air